



FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

SUJET : CODE ORANGE dans le secteur du sport : lignes de conduite spécifiques à l'escrime

Cher.e.s Président.e.s, secrétaires, chers membres,

A partir de ce jeudi 15/10/2020, le code orange sera d'application dans le secteur orange.

Lisez attentivement les lignes de conduites générales du « code orange » via :

<http://www.sport-adepts.be/index.php?id=8719>

Ci-dessous, vous trouverez les lignes de conduites spécifiques à l'escrime qui seront d'application afin de poursuivre, avec un maximum de sécurité, la pratique de notre discipline.

Des mesures quelque peu différentes peuvent être prises au niveau local. Veuillez dès lors rester en contact avec le service des sports de votre commune.

PRINCIPES DE BASE

- Vous présentez des symptômes ? Restez chez vous (voir procédure en cas de symptômes)
- Vous avez eu un contact à risque avec une personne contaminée et vous devez passer un test ? Restez chez vous dans l'attente de ce test et des résultats
- Soyez ponctuel aux entraînements. Evitez de venir trop tôt et quittez les infrastructures dès la fin de l'entraînement
- Nettoyez et désinfectez vos mains au minimum avant et après chaque entraînement.
- Maintenez la distanciation sociale (1,5m)
- Les douches et vestiaires doivent être fermés. Limitez au maximum l'utilisation des toilettes
- Prévoyez un minimum de 10m² par personne pour vos activités
- Evitez le co-voiturage
- Pas de spectateurs dans la salle d'entraînement
- Veillez à assurer une bonne aération des infrastructures sportives
- Port du masque par les entraîneurs durant la totalité de l'entraînement (pensez à le renouveler dans le cas d'entraînements de longue durée)
- Tenue d'une liste des présences
- Identification, pour chaque club, d'un « référent covid » et éventuellement une personne « back up ». Les coordonnées de ces personnes devront être communiquées à la FFCEB via ce [lien](#)



Fédération Royale Belge des
Cercles d'Escrime



FFCEB

Asbl
N° entreprise 418.947.255

Allée du stade communal, 3
BE-5100 JAMBES

Tél : +32 (0) 81.30.97.74
contact@ffceb.org
www.ffceb.org



FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

Dans le cas d'une suspicion de contamination, votre médecin vous invitera à vous faire tester. Dans l'attente de votre test et des résultats de celui-ci, restez chez vous.

Notez les coordonnées des personnes avec qui vous avez eu un contact rapproché en remontant dans le temps jusqu'à 48h précédent l'apparition des premiers symptômes. Ces données pourront être utilisées dans le cadre du « tracing » dans le cas où votre test serait « positif ».

Vous recevrez d'office les résultats du test que vous avez passé qu'il soit positif ou négatif. **Vous êtes positif au coronavirus ?**

- Restez à la maison
- Suivez les recommandations de votre médecin traitant
- Le « tracing » débute

Procédures en cas d'absence de symptômes

Vous avez eu un contact à risque avec une personne positive au coronavirus

Vous recevrez un appel du système de « tracing ». Il vous fournira les informations nécessaires afin de passer un test

- Placez-vous en quarantaine (7 jours)
- Laissez-vous tester (de préférence environs 5 jours après le contact à risque)
- Vous êtes positifs au coronavirus ? Votre quarantaine est prolongée de 7 jours et le « tracing » débute
- Votre test est « négatif » ? Vous pouvez reprendre vos activités au bout du 7^{ème} jour de quarantaine.

Pour de plus amples informations concernant le système de « tracing », la quarantaine, ..., nous vous invitons à cliquer [ici](#)

Salutations sportives

La FFCEB



Fédération Royale Belge des
Cercles d'Escrime



FFCEB

Asbl
N° entreprise 418.947.255

Allée du stade communal, 3
BE-5100 JAMBES

Tél : +32 (0) 81.30.97.74
contact@ffceb.org
www.ffceb.org